

Questions au Feuilleton

M. le Président: A l'ordre. Le député a le droit de donner à la Chambre un aperçu de sa proposition . . .

M. Forrestall: Il est en train de faire un discours.

M. le Président: A l'ordre. Il a le droit de profiter de l'occasion pour résumer son projet de loi comme il le veut, pourvu qu'il soit bref.

M. Althouse: Il essaie de l'être.

M. Murphy: J'essaie bien d'être bref, monsieur le Président. Si on cessait de m'interrompre, je suis sûr que je terminerais plus vite.

L'idée que je fais valoir dans mon projet de loi, monsieur le Président, c'est que dans la campagne électorale en cours en Ontario, comme dans tout autre cas, des Canadiens ne sont pas traités comme des citoyens à part entière, et j'espère que tous les partis représentés à la Chambre vont appuyer ma proposition.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 206 et 303.

[Texte]

LES BUREAUX DE POSTE—LES HEURES D'OUVERTURE

Question n^o 206—**M. Henderson:**

A-t-on réduit les heures d'ouverture de bureaux de poste de l'Île-du-Prince-Édouard depuis le 17 septembre 1984 et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) quelles étaient les économies prévues à la suite de chaque réduction?

L'hon. Perrin Beatty (ministre du Revenu national): La Société canadienne des postes m'a fait part de ce qui suit:

a) Depuis le 17 septembre 1984, les bureaux de poste suivants de l'Île-du-Prince-Édouard ont de nouvelles heures d'ouverture: Bonshaw; Elmira; Victoria; Freetown; Lennox Island; Miminegash; Richmond.

b) Les économies prévues par la Société à la suite des nouvelles heures d'ouverture mentionnées ci-haut sont les suivantes:

Bonshaw	\$1,306.76
Elmira	\$1,306.76
Victoria	\$1,306.76
Freetown	\$1,306.76
Lennox Island	\$1,209.96
Miminegash	\$1,306.76
Richmond	\$3,915.60

Total des économies \$11,659.36

LE RAPPORT SUR LES SERVICES ET LES SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

Question n^o 303—**M. Gagliano:**

L'équipe mixte d'étude sur les services et les subventions aux entreprises a-t-elle présenté un rapport au groupe de travail ministériel sur la revue des programmes et le gouvernement le déposera-t-il et, a) dans l'affirmative, quand, b) sinon, pourquoi?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): 1. Oui.

2. a) Non. b) Puisqu'il s'adresse au cabinet, ce rapport constitue un document confidentiel du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

[Français]

M. Dick: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR INVESTISSEMENT CANADA MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude du projet de loi C-15, concernant l'investissement au Canada, dont le comité permanent de l'expansion économique régionale a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions n^{os} 4, 6, 7 et 9 de M. Axworthy, n^o 10 de M. Langdon, n^o 11 de M. Axworthy, n^{os} 14 et 15 de M. Langdon, n^o 16 de M. Axworthy et n^{os} 17 et 18 de M. Langdon (p. 4183).

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, juste avant que nous ajournions pour le déjeuner, j'étais sur le point de préciser à la Chambre les raisons pour lesquelles il est si important que l'investissement canadien soit protégé. C'est surtout en raison du dossier des sociétés étrangères au Canada. Tout d'abord, elles sont loin de consacrer autant d'argent que les sociétés canadiennes à la recherche et au développement. Tout député qui se donnerait la peine d'examiner la question, s'apercevrait que les sociétés canadiennes consacrent trois fois de plus à la recherche et au développement que les sociétés d'appartenance étrangère.

En outre, ces sociétés importent beaucoup plus que les sociétés canadiennes, ce qui réduit, par conséquent, les retombées économiques que leurs investissements peuvent avoir au Canada. Elles ont importé 22 p. 100 de leur chiffre d'affaires, soit cinq fois plus que les sociétés canadiennes. Dans le secteur de la fabrication, la proportion a été de 30 p. 100, soit quatre fois plus que les sociétés canadiennes.